



Conseiller Syndic copropriété

Par Bern

Bonjour,

Es que un conseiller Syndic de copropriété a le droit de faire intrusion par contact téléphonique, en demandant : qui était ma propriétaire , combien je payais de loyer , montant des charges , comment était réglée mon Loyer . Alors que je l'ai contacté pour savoir la procédure concernant , problèmes voisinage (provocations ,relations nocives etc ?

Merci d'avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Les formules de politesse ne sont pas une option.

Par isernon

les formules de politesse comme bonjour et merci font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site.

qu'est-ce qu'un conseiller Syndic de copropriété, terme que je ne connais pas ?

je connais le syndic de copropriété et les membres du conseil syndical (copriétaires élus par l'A.G. de la copropriété).

Par Bern

Bonsoir excusez moi , c'est Membre du Conseil Syndic . Merci par avance de répondre à ma question précédente

Par Bern

Bonsoir excusez moi , c'est Membre du Conseil Syndic . Merci par avance de répondre à ma question précédente

Par yapasdequoi

"Membre du conseil syndic" n'existe pas non plus.
Est-ce un membre du conseil syndical ?

Si c'est bien le cas, il est simplement copropriétaire comme votre bailleur, et il a, comme vous, droit à la politesse et aux questions correctement posées, et il n'est pas obligatoire d'y répondre, ni pour lui, ni pour vous.

Vos relations de voisinage semblent assez tendues.

Avez-vous une question juridique ?

Par Bern

Membre conseil syndical oui !

Par yapasdequoi

Et donc vous pensez qu'il a des compétences juridiques pour vous aider ?

Si vous êtes locataire, votre interlocuteur privilégié est VOTRE BAILLEUR.

C'est à lui que vous devez vous adresser. Les autres copropriétaires, membre ou pas du conseil syndical, ne peuvent rien pour vous.

Par yapasdequoi

Et pourquoi avez-vous posté dans le forum "Famille" ? Ce conseiller est de votre famille ?

Par Bern

Nimporte quoi !!!

Par yapasdequoi

On ne peut pas deviner ce qui vous pose problème.

Il faut l'expliquer mieux ou aller voir un avocat.

Par Bern